

Rapport de la Commission de gestion sur le Préavis municipal N°1 - 2019

Approvisionnement en eau des Riondes Dessus et Dessous

La Commission de gestion composée d'Yvonne Ritter, Stéphane Jaquiéry, Ronald Marendaz, Yves Jobin et Anne Fischer, s'est réunie une première fois le mercredi 12 juin sans Ronald Marendaz et Yves Jobin, afin d'examiner le préavis municipal N°1 - 2019 avec le syndic M. Luc Mouthon, les conseillers municipaux et la nouvelle boursière communale, Mme Céline Jaccard. La Commission a pu poser toutes les questions qui étaient les siennes et recevoir les explications détaillées nécessaires à sa compréhension des projets.

La Commission de gestion s'est réunie une seconde fois, sans Yves Jobin, le vendredi 14 juin afin de discuter et d'élaborer son rapport.

La Commission souhaite faire les remarques suivantes :

- Le préavis qui nous est présenté comprend deux projets. Le premier, déjà réalisé en 2018, concerne la réparation de 2 captages d'eau existant sur l'alpage de la Rionde Dessous qui disfonctionnaient, le second concerne la création d'un étang – une réserve d'eau – à la Rionde Dessus qui était prévu depuis 2 ans.
- Le temps nécessaire à l'élaboration du projet de création de l'étang, environ 2 ans, s'explique par la demande de la Confédération de ne rien entreprendre avant que le Canton de Vaud n'ait créé un Guide détaillé concernant la création et l'aménagement de ces points d'eau. Le Guide, qui a paru en décembre 2018, était un préalable indispensable à la demande de subventions.
- Le financement des deux projets se présente de la manière suivante :
 - Pour la réparation des 2 captages, 19'910 francs : la somme a été prélevée dans le budget 2018 dans le compte 321.314, « Entretien des chalets et paturages ».
 - Pour la création de l'étang, des subventions du Canton et de la Confédération ont pu être obtenues à raison de 73%, soit 49'271 Frs sur un montant total devisé à 67'495 francs, (22'273 francs de la Confédération et 26'998 francs du Canton). Les 18'224 francs restant seront pris sur le fonds de réserve Marchissy de l'AGFORS (N°9111.7 du bilan de l'exercice 2018). A noter que dans le préavis reçu, il y a une erreur de transcription au point Financement (Pge 2), la somme totale du projet étant bien de 67'495 et non de 65'887 francs.
 - Pour les deux projets du préavis, aucun emprunt d'argent n'a été et ne sera nécessaire.
- La Commission souligne l'intérêt qu'il y a à offrir des conditions optimales pour approvisionner le bétail, la présence des troupeaux permettant de garder les paturages et de sauvegarder un paysage jurassien typique.

Après examen, la Commission de gestion, à l'unanimité, vous propose donc d'accepter le préavis municipal N°1 - 2019 sur l'Approvisionnement en eau des Riondes dessus et dessous tel que présenté.

Marchissy, le 14 juin 2019

Anne Fischer

Yvonne Ritter

Excusé

Ronald Marendaz

Yves Jobin

Stéphane Jaquiéry